

Monsieur Jacques SUBE
Commissaire enquêteur

à

Mairie
29 boulevard des Platanes
84240 ANSOUIS

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC
ENQUETE PUBLIQUE n° E26000025 / 84**

Projet de révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU)
Commune d'ANSOUIS- VAUCLUSE
du 07 mai au 08 juin 2026 inclus

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R123-18 du Code de l'environnement, veuillez trouver ci-après le relevé et la synthèse des observations du public dans le cadre de l'enquête publique citée en référence.

1ère permanence : jeudi 07 mai 2026, de 09h00 à 11h30, en mairie d'Ansois.

01 observation ont été portées sur le registre, aucun courrier n'a été remis, aucun courriel n'a été reçu.

Entre le 07 et le 27 mai 2026 aucune observation n'a été portée sur le registre, aucun courrier n'a été remis, aucun courriel n'a été reçu.

2ème permanence : mercredi 27 mai 2026, de 14h00 à 16h30, en mairie d'Ansois. Aucune observation n'a été portée sur le registre, aucun courrier n'a été remis, aucun courriel n'a été reçu.

Entre le 27 mai et le 08 juin 2026 deux observations ont été portées sur le registre, aucun courrier n'a été remis, aucun courriel n'a été reçu.

3ème permanence : lundi 08 juin 2026, de 14h00 à 16h30, en mairie d'Ansois. Aucune observation n'a été portée sur le registre, aucun courrier n'a été remis, aucun courriel n'a été reçu.

Ainsi, pendant la durée de l'enquête :

- 03 observations ont été portées sur le registre,
- aucun courrier postal n'a été adressé au commissaire enquêteur,
- aucun courriel n'a été reçu.

Le total des observations à exploiter est de 03.

La première observation n'a pas été suivie d'une action complémentaire comme annoncé.
Elle est à considérer POUR INFORMATION et ne justifie pas de réponse.

De plus elle exprime un avis favorable à ce projet.
Les deux observations suivantes expriment un avis favorable à ce projet.

La synthèse extraite des observations du public n'appelle aucune réponse argumentée en retour.

Suite à l'étude des avis émis par les Personnes publiques associées (PPA) ayant répondu à votre sollicitation, je vous demande de bien vouloir m'apporter des éléments de réponse, ou contradictoires, aux questions suivantes :

- Comment sera prise en compte la préconisation de la Préfecture de Vaucluse (DDT) relative à l'installation d'un dispositif anti noyade des grands rapaces (retour d'expérience du PNA Bonelli par le CEN PACA) ?
- Comment sera pris en compte le rappel de la Communauté de communes sud Luberon (COTELUB) en matière de consommation d'ENAF ?

Enfin, par souci d'exhaustivité dans l'étude de ce dossier, je vous demande de me présenter de façon synthétique et succincte l'impact économique de cette opération sur le budget de la commune.

Je vous propose de vous rencontrer dans vos locaux le vendredi 12 juin 2026 à 09h00 afin de commenter cette synthèse, en présence, à votre convenance, du bureau d'étude.
Cet entretien permettra, si nécessaire, d'en détailler le contenu et de préciser la nature des réponses attendues en retour.

Afin de rester compatible avec le calendrier de rédaction et de restitution du rapport d'enquête, envisagé en semaine 26/2026, je sollicite votre mémoire en réponse au plus tard le 22 juin 2026.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait le 08 juin 2026
Jacques SUBE
Commissaire enquêteur près le Tribunal administratif de Nîmes
et la Préfecture de Vaucluse.

